

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 18 décembre 2020 à 9 h 20, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Suzanne Verreault

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2020-2318 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la valorisation des digestats de biosolides municipaux déshydratés (Appel d'offres public 73366) - [AP2020-772](#) (CT-2502187, CT-2502189, CT-2502192, CT-2502193, CT-2502231, CT-2502239) — (Ra-2243)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour la valorisation des digestats de biosolides municipaux déshydratés, du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2025, conformément à la demande publique de soumissions 73366 et selon les prix unitaires de leur soumission respective, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2025 par les autorités compétentes :

- *Englobé Corp.*, pour les lots Démarrage Lot A, Production Option 2 - Lot A et Production Option 2 - Lot B, selon sa soumission du 6 juillet 2020;
- *Environnement Viridis inc.*, pour les lots Démarrage Lot B, Démarrage Lot C et Production Option 2 - Lot C, selon sa soumission du 7 juillet 2020.

CE-2020-2319 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 390 décrétant un emprunt n'excédant pas 9 200 000 \$ concernant l'implantation d'un service de vélopartage du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-069 (Ra-2243)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 390 décrétant un emprunt n'excédant pas 9 200 000 \$ concernant l'implantation d'un service de vélopartage du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2020-2320 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 393 concernant les emprunts obligataires requis pour le financement des actifs du Service de transport adapté de la Capitale du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-070 (Ra-2243)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 393 concernant les emprunts obligataires requis pour le financement des actifs du Service de transport adapté de la Capitale (STAC) du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2020-2321 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 392 décrétant un emprunt n'excédant pas 8 040 000 \$ concernant la modernisation et l'évolution du système de gestion des actifs du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-071 (Ra-2243)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 392 décrétant un emprunt n'excédant pas 8 040 000 \$ concernant la modernisation et l'évolution du système de gestion des actifs du Réseau de transport de la Capitale.*

CE-2020-2322 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les ententes entre la Ville de Québec et la *Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec*, relatives à la gestion des activités, l'animation des programmes, et l'exploitation, ainsi que pour les droits d'identification du Centre de glaces de Québec - **LS2020-077** (CT-LS2020-077) — (Ra-2243)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de deux ententes entre la Ville de Québec et la *Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec*, relatives à la gestion des activités, à l'animation des programmes et à l'exploitation, ainsi que pour les droits d'identification du Centre de glaces de Québec, selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux mentionnés dans les ententes jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2031 par les autorités compétentes.

CE-2020-2323 Entente entre la Ville de Québec et *Manif d'art*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Jardin d'hiver, apparitions fantastiques en 2021* - **BE2020-098** (CT-2514406) — (Ra-2243)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Manif d'art*, relative au versement d'une subvention de 230 030 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Jardin d'hiver, apparitions fantastiques en 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-2324 Plan de valorisation de la culture autochtone et entente entre la Ville de Québec et *KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones*, relative au versement d'une subvention pour trois ans, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones*, pour les années 2021, 2022 et 2023 - **BE2020-102** (CT-2517467) — (Ra-2243)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones*, relative au versement d'une subvention de 1 200 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones*, pour les années 2021, 2022 et 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-2325 Entente entre la Ville de Québec et le *Festival de cinéma de la ville de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival de cinéma de la ville de Québec*, pour les années 2021, 2022 et 2023 - **BE2020-104 (CT-2517728) — (Ra-2243)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Festival de cinéma de la ville de Québec*, relative au versement d'une subvention de 550 000 \$ par année, à titre d'assistance, dans le cadre de l'événement *Festival de cinéma de la ville de Québec*, pour les éditions 2021, 2022 et 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-2326 Adoption du *Règlement sur des travaux de rénovation, d'amélioration et de réaménagement de la bibliothèque Étienne-Parent située dans l'arrondissement de Beauport et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2913 - **CU2020-068 (Ra-2243)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de rénovation, d'amélioration et de réaménagement de la bibliothèque Étienne-Parent située dans l'arrondissement de Beauport et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2913;
- 2° d'approprier un montant de 400 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le règlement R.V.Q. 2913. Ce fonds général sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur du règlement.

CE-2020-2327 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 décembre 2020, demandant que l'administration Labeaume évalue la possibilité de participer à l'instauration d'un crédit promotionnel de 25 % pour chaque nuitée vendue sur le territoire de l'agglomération de Québec, en plus d'une campagne publicitaire multiplateforme, en collaboration avec l'*Office du tourisme de Québec* - **DE2020-971 (Ra-2243)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 décembre 2020, afin que la Ville instaure un crédit promotionnel de 25 % pour chaque nuitée vendue sur le territoire de l'agglomération de Québec, en plus d'une campagne publicitaire multiplateforme, en collaboration avec l'*Office du tourisme de Québec* (OTQ). Dans l'évaluation de ce projet, il était demandé d'envisager que les fonds proviennent directement de l'OTQ ou qu'ils soient puisés dans la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*.

CE-2020-2328 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 décembre 2020, demandant que le vérificateur général de la Ville enquête sur la performance liée au déploiement et au fonctionnement des systèmes de *Répartition par ordinateur* et du *Service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec*, ainsi que l'attribution des contrats s'y rapportant - **DG2020-042** (Ra-2243)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 décembre 2020, demandant que le vérificateur général de la Ville enquête sur la performance liée au déploiement et au fonctionnement des systèmes de *Répartition par ordinateur* (RAO) et du *Service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec* (SERAQ), ainsi que l'attribution des contrats s'y rapportant.

CE-2020-2329 Autorisation au conseil de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge – Engagement de crédit relatif à l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec*, relative à la gestion et l'exploitation du Centre sportif de Sainte-Foy - **LS2020-248** (CT-LS2020-248) — (Ra-2243)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation de gestion du Centre de glaces de Québec*, relative à la gestion et à l'exploitation du Centre sportif de Sainte-Foy, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2031 par les autorités compétentes.

CE-2020-2330 Autorisation au conseil de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou – Engagement de crédit relatif aux ententes entre la Ville de Québec et les huit centres communautaires de loisir fédérés de l'arrondissement de La Cité–Limoilou, relatives aux versements d'un soutien financier pour les années 2021, 2022 et 2023 afin de soutenir leur mission - **LS2020-265** (CT-2514888, CT-2514896, CT-2514903, CT-2514908, CT-2514916, CT-2514923, CT-2514926, CT-2514930) — (Ra-2243)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de la Cité–Limoilou à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion des ententes entre la Ville de Québec et chacun des huit centres communautaires de loisir fédérés : *Association Y.W.C.A. de Québec*, *Centre des loisirs St-Sacrement inc.*, *Centre Durocher inc.*, *Centre Mgr Marcoux inc.*, *Le Centre récréatif St-François-d'Assise inc.*, *Les Loisirs Montcalm inc.*, *Patro Laval inc.* et *Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.*, relatives

aux versements d'un soutien financier pour les années 2021, 2022 et 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées auxdites ententes jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

CE-2020-2331 **Abrogation de la *Politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif* – Adoption de la *Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif* - LS2020-276 (Ra-2243)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger la *Politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif* actuellement en vigueur;
 - 2° d'adopter la *Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif* jointe au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-2332 **Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 décembre 2020, demandant au conseil de la ville de s'opposer fermement au développement du projet *Laurentia* - DE2020-969 (Ra-2243)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 décembre 2020, demandant au conseil de la ville de s'opposer fermement au développement du projet *Laurentia*.

CE-2020-2333 **Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Habib Kamara à titre d'agent à la sécurité de l'hôtel de ville - RH2020-1006 (CT-RH2020-1006)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville et monsieur Habib Kamara (ID. 126766), à titre d'agent à la sécurité de l'hôtel de ville (C914) (poste no 44781), pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur général à signer ce même contrat d'engagement.

La séance est levée à 9 h 28

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad